

NOTE D'INFORMATION

Conformément au Règlement Européen (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 dite « Informatique et Libertés » (notamment son article 32), vous êtes informé(e) des dispositions suivantes relatives à vos données personnelles :

❶ Les informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement mis en œuvre par la Direction Aménagement et Environnement du Département de l'Aube, et dont la finalité est la suivante : Enquête publique dans le cadre de l'opération d'aménagement foncier agricole, forestier et environnemental de la commune de Chaource, avec extensions sur les communes de Lagesse et Metz-Robert en application des articles L.121-1 et suivants R.121-21 et suivants du code rural et de la pêche maritime et des articles L.123-4 et suivants et articles R.123-4 à R.123-23 du Code de l'environnement

Le Président du Conseil départemental est responsable de ce traitement.

❷ Vos données personnelles ont été collectées dans le cadre cette opération auprès des services fiscaux.

❸ Lors d'une enquête publique les documents sur support papier sont consultables sur les lieux indiqués sur l'avis d'enquête. Ces documents et ceux comportant notamment vos données personnelles sont conservés cinq ans à compter de la clôture de l'opération d'aménagement foncier.

A l'expiration de cette période, ces documents sont versés aux Archives publiques.

❹ Conformément à l'article L.123-12 du Code de l'environnement, le dossier d'enquête publique est mis en ligne sur le site internet du Département et sur le registre d'enquête publique dématérialisé. Les documents mis en ligne, ne font pas apparaître vos données personnelles, sauf avis express de votre part. Ces documents sont conservés cinq ans à compter de la clôture de l'opération.

A l'expiration de cette période, ces documents sont versés aux Archives publiques

❺ Vous êtes informé que vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations nominatives qui vous concernent. Ces droits s'exercent auprès de la Direction Aménagement et Environnement du Département de l'Aube, à l'adresse postale suivante : Hôtel du Département, 2 rue Pierre Labonde, BP 394, 10026 TROYES CEDEX. Il peut également s'exercer auprès du Délégué à la protection des données, soit à la même adresse, soit par courriel dpo@aube.fr. Toute réclamation s'exercera auprès de la CNIL (3 place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS Cedex 07).